

Interpellation des citoyens soumise à la commune de Watermael-Boitsfort

« Protéger la population de notre commune contre la pollution de l'air par les carburants solides (chauffage au bois, barbecues au charbon, fours au bois des pizzérias, ...) »

Monsieur le Bourgmestre, Membres du collège,

[La Déclaration de Politique Générale \(DPG\) 2024-2030 du Collège échevinal](#) stipule comme objectif « **la lutte contre les pollutions** intérieures (ventilation, choix des matériaux, etc.) et **extérieures (réduction du chauffage au bois, etc.)** » - avec cette interpellation nous voulons vous rappeler de cet objectif et savoir quelles mesures concrètes vous prenez pour mieux protéger la santé des citoyens contre la pollution de l'air dans notre commune.

Déjà en 2019 le collège avait écrit dans le journal communal que «[...] la Commune doit travailler à assurer la meilleure qualité de l'air possible, pour protéger au maximum la santé des citoyens, et en particulier des personnes plus fragiles. **À Watermael-Boitsfort, les principales sources de pollution sont liées au chauffage et au trafic routier. En ce qui concerne le chauffage, la pollution provenant de la combustion résidentielle (poêles à bois, feux ouverts) est importante. En effet, le brûlage du bois, du charbon ou même des déchets (via les poêles ou feux ouverts) génère des émissions de particules dans des quantités importantes. Une étude européenne récente a montré que les poêles émettent 25 fois plus de particules qu'un camion de 10 ans d'âge sans filtre à particules (par unité d'énergie). À certaines époques de l'année, la pollution dans ces zones résidentielles peut donc être aussi élevée que dans les rues où le trafic est dense aux heures de pointe.** »

Comme bien décrit dans la [lettre ouverte de près de 100 médecins belges au sujet de la pollution atmosphérique](#), la pollution de l'air dans la Région de Bruxelles-Capitale engendre une réduction importante de l'espérance de vie qui se traduit annuellement par au moins 632 décès prématurés.

Aussi par rapport à la protection du climat, le carbone devrait rester dans le bois au lieu d'être émis – aussi vu que «*[in the land use, land-use change, and forestry (LULUCF) sector] carbon removals have and continue to decline at a worrying speed in recent years. This negative trend is, to a large degree, due to a decrease in forest-related removals, mainly as a consequence of an increase in harvesting. [...] Climate change itself is having an increasing impact too. The growing frequency and severity of disturbances such as forest fires, wind throw, droughts, and insect and fungus outbreaks, is undermining the role of forests as a carbon sink and has in some cases turned them temporarily into carbon sources.*» ([European Commission's Climate Action Progress Report 2024](#))

Mais lamentablement

- Dans notre commune en saison de chauffage, les poêles et feux ouverts créent régulièrement des smogs locaux, y compris à côté des écoles/crèches, affectant ainsi des enfants, qui sont particulièrement vulnérables ([même avant leur naissance](#)), car leurs organes sont encore en train de se développer ; à cause de l'absence de campagnes d'information, la plupart des citoyens ignorent les effets de la combustion des carburants solides sur leur santé ([risque élevé de cancer du poumon](#)) et celle de leurs voisins.
- À Bruxelles, **le chauffage au bois** constitue l'une des principales sources de pollution de l'air en particules fines. Selon les données les plus récentes de Bruxelles Environnement (2022), « **la moitié (49 %) des émissions de particules fines à Bruxelles provenait du chauffage des bâtiments (devant le trafic routier, 24 %) et dans cette catégorie, le chauffage au bois représentait à lui seul un tiers des émissions, devant le mazout.** » ([Le Soir 23.11.24](#)).
- [Le nombre de poêles augmente et leur réglementation est tout à fait inadéquate.](#)
- Dans notre commune, directement à côté du cours de récréation de l'école maternelle « Les Colibris », se trouve un four au bois d'une pizzeria qui est allumé aussi à midi, régulièrement exposant des jeunes enfants à la pollution des particules fines. [Les messages envoyés à l'école et à l'échevine responsable restent toujours sans réponse concrète.](#)
- Dans le **Parc Sportif Trois Tilleuls, des barbecues à charbon polluent régulièrement l'air respiré par ceux qui y font du sport.** (Veuillez-voir les photos ci-dessous.).
- Aussi pendant les **brocantes**, et même pendant des événements organisés par la commune (comme la ré-inauguration du Place Keym), il y a régulièrement des barbecues au charbon, y compris dans des rues étroites avec peu de changement de l'air, et directement à côté d'un château gonflable avec une forte exposition des enfants en pleine activité physique (!). Il y a également des générateurs à l'essence directement à côté des châteaux gonflables et des nombreux visiteurs des brocantes (photos dans l'annexe).

Vu l'importance de ce problème pour la santé de la population, et vu l'absence d'une gestion adéquate, nous vous prions de répondre aux questions suivantes :

1. [Dans son message du 18 février 2025](#), le Bourgmestre a annoncé qu'il allait communiquer par des différents médias la nouvelle [réglementation PEB, art. 2.4.4. § 2](#), qui depuis le 1.1.2025 interdit « *la présence de fumées visibles et/ou odorantes* », – ou en êtes-vous?
À l'approche de la prochaine saison de chauffage, il est urgent de mieux informer la population - en étroite collaboration avec l'initiative de citoyens wmbairpropre - concernant l'impact sur la santé de la pollution de l'air intérieur et extérieur par le chauffage au bois.
2. À part la communication annoncée, par quelles mesures concrètes allez-vous atteindre le but de votre Déclaration de Politique Générale de lutter « contre les pollutions intérieures (ventilation, choix des matériaux, etc.) et extérieures (réduction du chauffage au bois, etc.) » ?
3. Quand allez-vous interdire l'utilisation de barbecues au charbon pendant les brocantes (en suivant [le bon exemple de la commune de Woluwe-Saint-Lambert](#)) et pendant d'autres événements publics (fêtes d'école, fêtes de rue, etc...) ?

4. Quand allez-vous prescrire que dans le Parc Sportif Trois Tilleuls seulement les barbecues électriques ou au gaz sont admis, pour protéger la santé des sportifs ?
5. Quand est-ce que la commune va acheter quelques barbecues électriques pour les rendre disponibles (par location) pour des événements publics ?
6. La commune doit demander au niveau régional une interdiction/réglementation plus stricte du chauffage au bois (car la nouvelle [réglementation PEB, art. 2.4.4. § 2](#) reste sans effet et [Bruxelles ratera les nouvelles normes européens pour la pollution de l'air ambiante](#)).
7. La commune doit régulièrement et *proactivement* informer les citoyens de ce problème, y compris en distribuant [des tracts ciblés](#) à l'occasion des permis de construction/rénovation.
8. Parce que « meten is weten », la commune doit organiser une campagne [« science citoyenne » pour mesurer les particules fines \(PM 2.5\)](#) (à ne pas confondre avec la campagne de mesure NOx (provenant surtout du transport) !).

Nous espérons que vous allez (enfin) prendre au sérieux la protection de la population contre la pollution de l'air. **L'initiative de citoyens wmbairpropre est disponible pour vous aider avec des informations et conseils de communication.**

Merci d'avance pour votre considération et soutien pour le bénéfice de la santé des citoyens.

1. Personne de contact

Sven Dammann, PhD
wmb.airpropre@gmail.com

2. Personne de contact

Evelyn De Wachter, PhD
wmb.airpropre@gmail.com

(Veuillez trouver des photos et de la documentation supplémentaire dans l'annexe.) **Annexe : Photos et informations supplémentaires**

Informations supplémentaires :

[Doctors and Scientists Against Wood Smoke Pollution \(DSAWSP\)](#)

[Cette vidéo néerlandaise](#) et cette [vidéo](#) du [projet clean heat, cofinancé par l'Union européenne](#) décrivent bien la problématique résumée dans ces [tracts d'information](#), dont [un est aussi disponible en version française](#).

Ce dossier explique pourquoi les critères « écoconception » européens de 2015 pour les poêles sont inadéquates : [Out of the woods – using ecodesign to reduce the negative impacts of solid-fuel heating](#) (ECOS 2022)

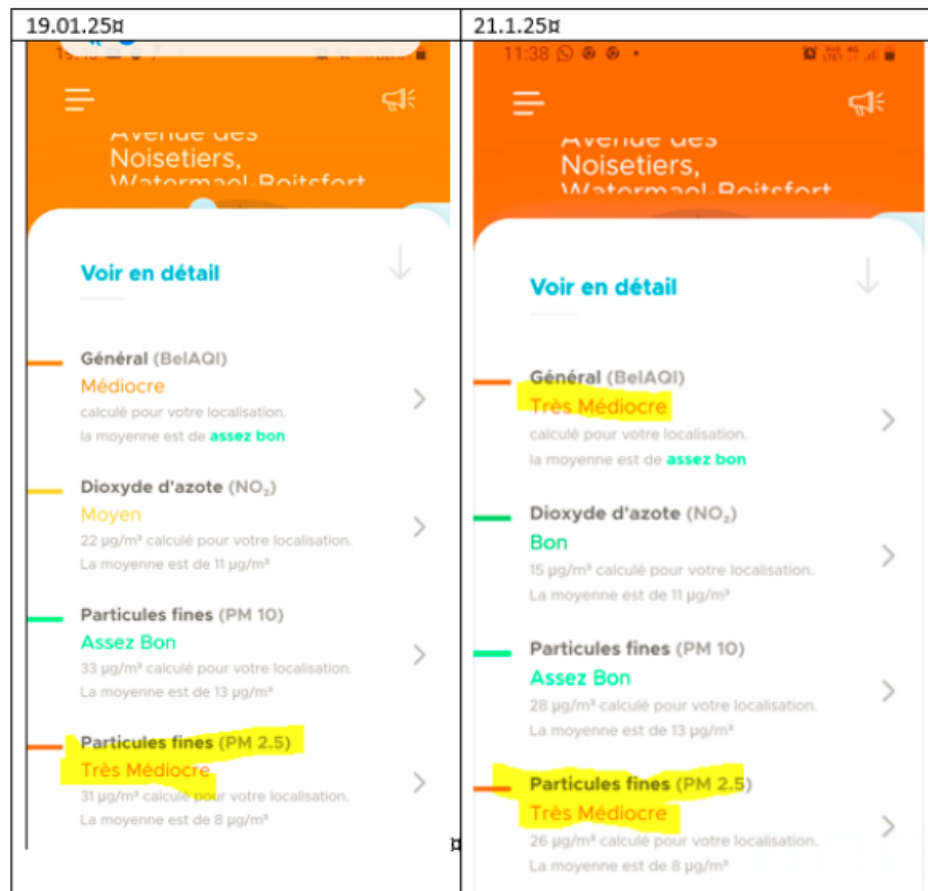
Fumée émise par un ménage à Watermael (février 2025)



Exemples de mauvaise qualité de l'air à Bruxelles et à Watermael-Boitsfort en hiver 2024/2025

(sources : [BelAir-app](#) et [Accueil | Qualité de l'air](#))

(Les particules fines PM 2.5 sont émises particulièrement par le chauffage au bois, et sont particulièrement nocives.)

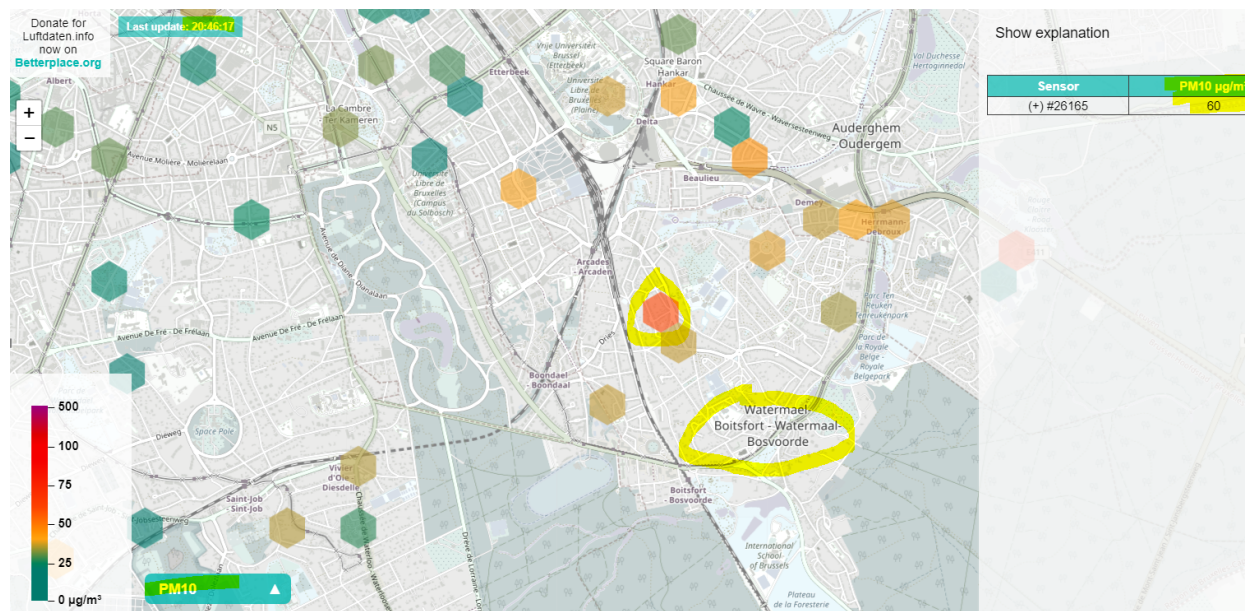


The Brussels Times 21.1.2025): [Hard to breathe? Cold weather worsens air quality in Brussels](#)

Plus forte pollution par particules fines (PM10) dans des quartiers résidentiels « verts » à Watermael qu'à Ixelles :

Source : <https://deutschland.maps.luftdaten.info/#14/50.8051/4.4058>

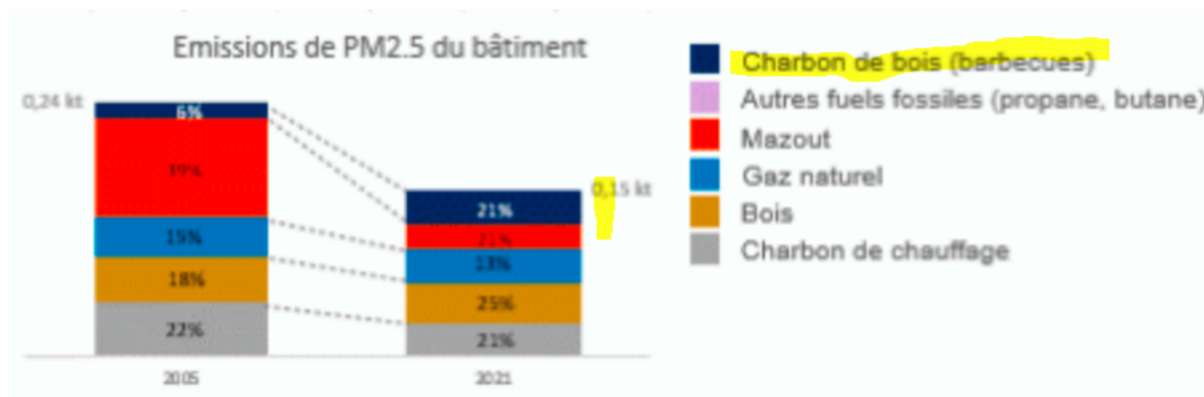
Le degré de pollution peut aussi être visualisé, de façon très concrète, par le noir de carbone capturé par le filtre électrostatique de l'air entrant dans une ventilation mécanique située avenue des Noisetiers.



Septembre 2025 Interpellation citoyens Watermael-Boitsfort

« Protéger la population de notre commune contre la pollution de l'air par les carburants solides (chauffage au bois, barbecues au charbon, four au bois des pizzérias, ...) »

Les barbecues au charbon constituent une source de pollution d'air importants : [donnés de Bruxelles-Environnement](#)



Septembre 2025 Interpellation citoyens Watermael-Boitsfort

« Protéger la population de notre commune contre la pollution de l'air par les carburants solides (chauffage au bois, barbecues au charbon, four au bois des pizzérias, ...) »

Pollution de l'air par des barbecues au charbon au Parc Sportif Trois Tilleuls – la pollution est perceptible partout dans le parc, exposant aussi les sportifs, y inclus des enfants, sur les différents terrains :



Septembre 2025 Interpellation citoyens Watermael-Boitsfort

« Protéger la population de notre commune contre la pollution de l'air par les carburants solides (chauffage au bois, barbecues au charbon, four au bois des pizzérias, ...) »



Septembre 2025 Interpellation citoyens Watermael-Boitsfort

« Protéger la population de notre commune contre la pollution de l'air par les carburants solides (chauffage au bois, barbecues au charbon, four au bois des pizzérias, ...) »

Feu ouvert privé directement à côté de la plaine de jeux Parc Noisetiers :



Septembre 2025 Interpellation citoyens Watermael-Boitsfort

« Protéger la population de notre commune contre la pollution de l'air par les carburants solides (chauffage au bois, barbecues au charbon, four au bois des pizzérias, ...) »

Pollution de l'air par des barbecues au charbon a l'inauguration de la Place Keym, y inclus directement à côté d'un château gonflable, exposant les nombreux visiteurs et particulièrement des enfants en pleine activité physique à la pollution par les particules fines :



Septembre 2025 Interpellation citoyens Watermael-Boitsfort

« Protéger la population de notre commune contre la pollution de l'air par les carburants solides (chauffage au bois, barbecues au charbon, four au bois des pizzérias, ...) »

Pollution de l'air par des générateurs à l'essence pendant la brocante Archiduc le 24.8.2025, y inclus directement à côté des châteaux gonflables, exposant les nombreux visiteurs et particulièrement des enfants en pleine activité physique à la pollution par des particules fines :



Septembre 2025 Interpellation citoyens Watermael-Boitsfort

« Protéger la population de notre commune contre la pollution de l'air par les carburants solides (chauffage au bois, barbecues au charbon, four au bois des pizzérias, ...) »

Barbecues au charbon pendant la brocante Coins de Ballais 2024 :



Septembre 2025 Interpellation citoyens Watermael-Boitsfort

« Protéger la population de notre commune contre la pollution de l'air par les carburants solides (chauffage au bois, barbecues au charbon, four au bois des pizzérias, ...) »